



Conseil économique et social

Distr. générale
4 décembre 2014
Français
Original : arabe

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Forum Azzahrae pour la femme marocaine, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Le Forum Azzahrae pour la femme marocaine est un réseau de 100 organisations de femmes œuvrant pour la défense des droits des femmes et des familles au Royaume du Maroc. Il a été invité à participer à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, qui coïncidera avec le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing :

- Le Forum apprécie les efforts entrepris à travers le monde par les Nations Unies et la communauté internationale en faveur de l'égalité entre les sexes et contre toutes les formes de discrimination;
- Il salue les efforts déployés par l'Organisation mondiale de la Santé pour cibler les besoins sanitaires réels des femmes et des enfants ainsi que ses recommandations d'inclure ces besoins dans les priorités des Nations Unies pour l'après-2015 afin d'améliorer la santé des nouveau-nés, des femmes et des enfants;
- Il met en garde sur le fait que les progrès en vue de réaliser les objectifs de développement pour le Millénaire et d'assurer une vie libre et digne à tous les individus sont gravement compromis partout où l'on laisse perdurer la corruption, la tyrannie, l'oppression ou la guerre et partout où la transparence, la démocratie et la sécurité font défaut;
- Il met en garde sur le fait que les instincts humanitaires normaux sont de plus en plus ignorés, ce qui menace le bien-être spirituel de la planète et les valeurs humanitaires nobles.

Vu que la famille constitue pour les enfants le premier lieu d'apprentissage de la démocratie, des droits de l'homme et des valeurs humanitaires, le Forum Azzahrae pour la femme marocaine croit fermement que des efforts devraient être entrepris pour protéger la structure familiale, qui est essentielle à la réalisation des objectifs de développement et à la promotion de la paix sociale. Au cours de l'examen à 20 ans Beijing+20, et lors de la définition des objectifs pour l'après-2015, l'accent devrait donc d'abord être mis sur les trois buts centraux suivants :

- Assurer la protection et le renforcement des droits de la famille;
 - Exploiter les progrès réalisés jusqu'ici afin de préserver les droits des femmes à la dignité, à l'égalité et à un traitement équitable;
- Protéger plus avant le droit des filles à la sécurité, à une vie dans la dignité et à une éducation appropriée.

En outre, le Forum Azzahrae pour la femme marocaine formule les requêtes suivantes :

- Qu'un objectif clair – indépendant des objectifs de développement pour le Millénaire – soit fixé pour l'après-2015 concernant le renforcement de la cellule familiale, laquelle est essentielle à la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire, et concernant l'adoption d'une approche fondée sur la famille visant à résoudre les problèmes sociétaux que rencontrent les pays à travers le monde;

- Que des politiques familiales intégrées soient adoptées de manière à protéger et à renforcer les droits parentaux, à favoriser la cohésion et la stabilité familiales et à protéger les familles de la vulnérabilité, la famille représentant un élément essentiel pour assurer la protection des droits des enfants et leur passage sûr à l'âge adulte;
- Que les Nations Unies agissent de toute urgence afin de protéger, dans les zones de conflit – en particulier de conflit armé –, toutes les femmes et toutes les filles, dont les droits sont actuellement gravement bafoués, qu'elles vivent en territoire occupé ou sous le joug de la dictature;
- Que les efforts soient intensifiés afin de permettre aux femmes d'accéder à l'éducation et à la formation, de manière à renforcer leur participation active dans les processus décisionnels, et que des politiques équilibrées soient adoptées afin de protéger les principes d'égalité entre les sexes et de traitement équitable des deux sexes;
- Que les femmes soient émancipées au plan politique, et que la nécessité d'une représentation équilibrée des deux sexes soit prise en considération lors de l'élection des candidats aux organes décisionnels politiques, sociaux et économiques;
- Que des suivis et évaluations approfondis soient réalisés afin de s'assurer que les gouvernements s'emploient à s'acquitter de leurs obligations en ce qui concerne le droit des filles à une éducation sûre et appropriée, compte tenu de la hausse continue des niveaux d'illettrisme chez les filles des groupes vulnérables. Les filles qui continuent d'aller à l'école dans des conditions d'insécurité sont constamment exposées à un risque de harcèlement sexuel, de viol, de contrainte et de nombreuses formes d'exploitation, faute de supervision et de protection, tant en milieu scolaire où elles sont à la merci de leurs enseignants ou de leurs pairs, qu'à l'extérieur où elles sont victimes d'abus sexuels sur mineurs et des réseaux de distribution de drogue opérant à grande échelle dans nombre de pays pauvres et en développement;
- Que les gouvernements soient tenus de prendre promptement des mesures efficaces afin de rendre les écoles plus accessibles aux filles dans les zones rurales et de fournir un accueil gratuit et sûr dans les écoles. Des mécanismes de surveillance, de signalement et de protection devraient également être mis en place afin de garantir la sécurité du milieu scolaire et de permettre aux filles de mener à bien toutes les étapes de leur éducation librement et en toute sécurité;
- Que tous les gouvernements soient tenus de mettre en place un système éducatif qui intègre les filles handicapées et de définir des indicateurs adaptés afin de contrôler si les besoins particuliers des étudiants handicapés sont satisfaits dans les classes. Des mesures en faveur de la discrimination positive devraient également être adoptées afin de préserver le droit des filles handicapées à travailler et à vivre dans la dignité;
- Que le trafic d'êtres humains soit condamné comme étant l'une des pires formes d'exploitation humaine et économique et qu'il soit classé comme étant une nouvelle forme d'esclavage où les femmes sont soumises à la prostitution forcée au profit de criminels. Tous les pays devraient adopter des lois afin d'enrayer le trafic d'êtres humains et de ne laisser aucune violation impunie.